

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A. MOT.

Catégorie Voit. de tourisme	Marque PLYMOUTH	Désignation du type / Signe de reconnais. P 19 X " De Luxe "	Bordereau-type N° 657
---------------------------------------	---------------------------	--	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Exécution avec moteur marqué "X" = 14 CV. - Inscription "De Luxe"**

N° de châssis frappé **A gauche, à l'intérieur du montant de porte, sur plaquette**

N° de moteur frappé **A l'avant, à gauche, en haut du bloc-cylindres, au-dessus de la dynamo**

Constructeur du châssis **CHRYSLER Corporation, Plymouth Motor Division, DETROIT (U.S.A.)**

Constructeur du moteur **CHRYSLER Corporation, Plymouth Motor Division, DETROIT (U.S.A.)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type PLYMOUTH P20X Genre En ligne, s.latér. Carburant Benzine Nombre cyl. 6 Temps 4 Alésage 82,549 mm. Course 88,265 mm. C.V.-Impôt 14,435 Cylindrée totale 2'834 cm³ C.V. frein 86 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique, sur les 4 roues 2. Frein A main : Mécanique sur arbre de cardan 3. Frein — Frein de remorque — Direction A gauche Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 3 Vit. en 1 ^{re} vit. 32 en prise dir. 130 km/h.	Constructeur Plymouth Motor Div Genre/Forme DETROIT Limousine Nombre de portes 2 Nombre de places ass. Total 5-6 Avant 2-3 Milieu — Arrière 3 Nombre de places debout — Pour motos : Siège arrière — Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	650 kg.	670 kg.	1'320 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques : Dimension	6,70 - 15	6 Ply	simples / doublets
Capacité de charge (par pneu 530 kg.)	1'060 kg.	1'060 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque HELLA
- *) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à capuchon
- **) Feux rouges 2, combinés
- **) Eclairage du No de contr. 1, centre couv. de coffre 10W (***)
- Avant : Dans les feux de pos. d'origine
 Arr. : comb. av. feux rouges et stop (**)
 Emplacement
- Avertisseur 1 avert. électrique
- Essuie-glace 2, à dépression

Phares de position 2, dans les phrases

Feux stop 2, combinés

Indicateurs de direction : Syst. feux clignotants

OBSERVATIONS

- *) Montage suisse à Schinznach
- **) Fonctionnement intermittent avec luminosité plus forte du feu stop ; p.ex. à droite ; feu stop, à gauche ; feu clignotant ou vice-versa - Sans feux clignotants, les 2 feux stops s'allument simultanément (Feux rouges et stop équipés d'une ampoule à double filament)
- ***) Feux clignotants avants dans les feux de position d'origine avec adjonction d'un flexiglas rouge.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

Figureine de capot : La pointe doit être arrondie.

Le rayon de la pointe et des arêtes ne doit pas être de moins de 2,5 mm. Art. 12, al. 3 RE (Circul. 1934)

La commission d'expertises-types

Schinznach-Bad, le 6.11.1950

Lieu et date de l'expertise-type

DIMENSIONS

mm.	1.420	Voie	avant
mm.	1.480	Voie	arrière
mm.	1.830	Largeur hors-tout AR. 1.750	
mm.	2.1830	Empatement	
mm.	4.780	Longueur hors-tout	
mm.	1.650	Hauteur (non chargé)	
mm.	200	Garde au sol	
mm.	1.120	Porte à faux, arrière	
mm.	---	Crochet de remorque (haut. dep. sol)	
mm.	---	Crochet de remorque (porte à faux)	
mm.	11,20	Diamètre de braquage ext. gauche	
mm.	11,55	Diamètre de braquage ext. droite	

Dim. Intérieures

mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largeur du pont de charge
mm.	Hauteur Intérieure
mm.	Haut. du pont dep. le sol
mm.	Ridelles (hauteur)